

Description de l'occupation

- Exécute, en immersion, des interventions se rattachant à la construction, à l'installation, à la réparation, à l'entretien, à la démolition, à l'inspection de structures ou d'équipement immergés;
- Peut réaliser, en immersion, des travaux de soudage, d'oxycoupage, de charpenterie, de bétonnage, d'électricité, de plomberie ou encore de dynamitage;
- Peut effectuer divers travaux connexes (par exemple, la récupération d'objets divers);

Le scaphandrier peut être équipé d'un appareil respiratoire autonome ou non autonome, limité ou non limité.

Scaphandrier / Scaphandrière

(plongeur professionnel / plongeuse professionnelle)

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi l'AEC en plongée professionnelle peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;

ET

- La personne exerçant cette occupation doit être âgée d'au moins 18 ans et détenir la qualification professionnelle requise, conformément aux normes de compétence en vigueur de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle doit aussi fournir un certificat médical attestant qu'elle est apte à plonger.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique, de chimie, de biologie, de construction et d'électricité;
- Avoir une excellente condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Faire preuve de leadership et de sang-froid;
- Être autonome et minutieux.

Le scaphandrier (plongeur professionnel) doit souvent faire face à des situations critiques ou imprévues. Il doit travailler dans des milieux à risques spécifiques, tels que les espaces confinés, les courants sous-marins, les eaux contaminées, la glace et les différentiels de pression. Une faible visibilité et la température de l'eau s'ajoutent aux difficultés vécues par le scaphandrier (plongeur professionnel).

Salaire annuel moyen

Scaphandrier (plongeur professionnel)*	29 226 \$
Ceux qui travaillent plus de 500 heures	52 682 \$
Proportion**	48 %

* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2015. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux admis par la CCQ	17	13
Taux de placement des diplômés*	77,6 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Scaphandrier (plongeur professionnel)	39,53 \$	39,53 \$	36,48 \$
Scaphandrier (plongeur professionnel) – Classe 2	33,60 \$	33,60 \$	–

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Génie civil
et voirie 100 %

Perspectives d'emploi



- On comptait 138 scaphandriers (plongeurs professionnels) actifs sur les chantiers en 2015, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années;
- Seulement 17 employeurs, réalisant presque exclusivement des travaux de génie civil et de voirie, embauchent des scaphandriers (plongeurs professionnels). Les entreprises se déplacent beaucoup, de sorte que 70 % des scaphandriers (plongeurs professionnels) ont rapporté des heures travaillées dans une région autre que celle de leur domicile;
- L'industrie a accueilli 13 nouveaux scaphandriers (plongeurs professionnels) en 2015, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des quatre années précédentes (17). De ce nombre, 11 étaient diplômés. Le salaire moyen annuel d'un scaphandrier (plongeur professionnel) dépasse 29 200 \$; le travailleur qui effectue au moins 500 heures peut gagner 52 700 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour cette occupation, tant en raison de la demande en forte hausse dans le secteur du génie civil et de la voirie, qui découlera des chantiers majeurs, comme celui du pont Champlain, qu'aux besoins de relève causés par le roulement élevé de la main-d'œuvre. Une partie des besoins pourront toutefois être comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Attestation d'études collégiales – Plongée professionnelle (ELW.08)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Être âgé d'au moins 18 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un diplôme d'études secondaires (DES) et d'un certificat de plongée récréative de niveau 1 ainsi que d'un permis de classe A, et obtenir un certificat médical.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Bas-Saint-Laurent



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	1
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	11
Côte-Nord	8
Estrie	3
Île de Montréal	13
Laval-Laurentides-Lanaudière	11
Mauricie-Bois-Francs	8
Montérégie	20
Outaouais	1
Québec	39
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10
Extérieur et Baie-James	13
Total	138

Nombre de femmes actives dans l'occupation 5

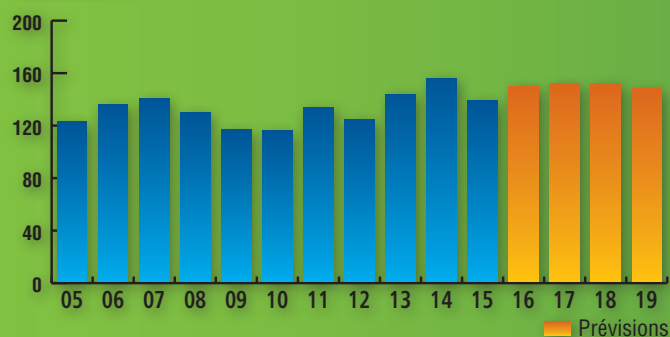
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Scaphandrier (plongeur professionnel)	70 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Scaphandrier (plongeur professionnel)	35	33 %	62 %	5 %	138
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040